

BULLETIN D'ADHÉSION 2011

La cotisation est déductible au titre de don à une association d'intérêt général et s'entend pour l'année civile en cours, soit du 1er janvier au 31 décembre 2011.

NOM

Prénom

Adresse
(précisez votre adresse de correspondance)

Adresse e-mail

Téléphone

Emploi / Activité

Membre d'autre(s) organisation (s) (facultatif) :
.....

Je verse ma cotisation à Convictions pour l'année 2011 selon la grille ci-dessous :

15 € (cotisation moins de 25 ans, chômeurs, personnes physiques non imposables)

100 €

200 €

300 €

500 €

autre montant (précisez la somme) : €

représentant la totalité de ma cotisation 2011 à l'Association Convictions

une partie de ma cotisation

Si vous choisissez de fractionner le versement de votre cotisation en 2 ou 3 fois, merci de préciser l'échéance et le montant du ou des versements prévus :

2nd versement prévu au mois de :
d'un montant de €

3ème versement (éventuellement) prévu au mois de :
d'un montant de €

Date et signature :

Il revient à chaque adhérent(e) de se situer par rapport aux niveaux de cotisation proposés en fonction de ses revenus et charges personnels. Le montant de l'adhésion ne doit pas faire obstacle à la participation aux travaux du Club et peut être défini en accord avec le Secrétaire général ou le Trésorier.

IMPORTANT : Précisez votre adresse fiscale si elle est différente de votre adresse de correspondance :

.....